

La Maison de Région de Figeac accueille la remise des trophées « Territoires Engagés pour la Nature »

TEN 2021 : une Remise de Trophées pour les lauréats

Ce 12 mai 2022, l'Agence régionale de la Biodiversité (ARB) Occitanie, en partenariat avec la Région Occitanie, organise la remise des trophées « Territoires Engagés pour la Nature », au sein de la Maison de Région de Figeac, de 14h à 16h, en présence de Vincent Labarthe, vice-président du Conseil régional. Les collectivités lauréates qui seront récompensées sont : Saint-Céré et Saint Cirq Souillaguet.

La préservation de la nature en ville via la création d'un verger conservatoire d'espèces fruitières anciennes et locales, la gestion raisonnée des espaces verts avec de l'éco-pâturage, la végétalisation des espaces publics, la préservation des insectes pollinisateurs avec la plantation de plantes mellifères ou encore des projets pédagogiques autour d'un potager ou d'une zone humide, sont autant d'actions qui ont été particulièrement mises en avant par les collectivités lauréates du département du Lot de cette édition TEN 2021.

Les principes de TEN : mobiliser et encourager les collectivités à agir en faveur de la biodiversité

Action phare du Plan biodiversité, « Territoires Engagés pour la Nature » (TEN) est le programme d'engagement des collectivités au titre de la Stratégie Nationale pour la Biodiversité et des Stratégies régionales dédiées. Il vise à reconnaître les communes, communautés de communes, agglomérations et métropoles, dont les engagements traduisent une démarche de progrès en faveur de la biodiversité. En Occitanie, il est complémentaire du programme « Entreprises Engagées pour la Nature » et des « Trophées pour la biodiversité », qui saluent respectivement des démarches de progrès et des actions exemplaires mises en œuvre par les acteurs socio-économiques en faveur de la biodiversité.

En Occitanie, le programme TEN est piloté par un collectif régional constitué des services de l'État (DREAL), de la Région Occitanie, de l'Office Français de la Biodiversité et des Agences de l'eau Adour-Garonne et Rhône-Méditerranée-Corse. L'ARB Occitanie en assure le déploiement sur le territoire régional.

Pour Saint-Céré et Saint Cirq Souillaguet, le collectif régional TEN souhaite que cette reconnaissance, matérialisée par un trophée réalisé par un sculpteur de Laramière dans le Lot, impulse un nouvel élan autour des enjeux biodiversité, portés tant par les élus que les services des communes et par les citoyens.

Les collectivités reconnues « Territoires Engagés pour la Nature » font toutes partie du Club des TEN Occitanie. Elles bénéficient à ce titre de ressources des nombreux partenaires nationaux et régionaux, des expériences des autres collectivités engagées, ainsi que de l'accès à des événements du club. TEN c'est aussi une meilleure visibilité des actions en faveur de la biodiversité auprès des acteurs socio-économiques locaux, régionaux, nationaux, et l'occasion de favoriser la mobilisation des citoyens.

TEN Occitanie : un dispositif en expansion

Le dispositif TEN étant accessible à des collectivités de toute taille, ce sont aujourd'hui 82 collectivités, aussi bien de très petites communes de moins de 100 habitants que des grandes agglomérations, qui constituent le Club des TEN Occitanie.

Saint-Céré et Saint Cirq Souillaguet font partie des 19 « Territoires Engagés pour la Nature » sélectionnés en Occitanie en 2021.

Le collectif régional TEN attend encore de beaux projets en faveur de la biodiversité pour la session TEN 2022 qui est actuellement ouverte jusqu'au 8 juillet 2022 : [LES TERRITOIRES S'ENGAGENT EN OCCITANIE | Engagés pour la nature \(ofb.fr\)](#).